

7610



DEPOT DU
14 SEP. 2006
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NICE

DAVID ET ASSOCIES
RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF A LA TRANSFORMATION
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

83 B 584
326 354 099

27, boulevard Michelet
13009 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 19 19 - Fax : 04 91 32 19 18

audit@ficorec.fr - www.ficorec.fr

A.R.L. de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence au capital de 40 000€
C.S. Marseille 383 916 608 - N° T.V.A. Intracommunautaire FR 63 383 916 608

Marseille, La Ciotat, Aix en Provence, Paris

Membre
de l'association technique





DAVID ET ASSOCIES
Société Anonyme au capital de 62 500 Euros
Siège social : 37 bis rue Maréchal JOFFRE
06000 NICE
RCS NICE : 326 354 099

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF A LA TRANSFORMATION
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Rapport présenté à l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2006

37, boulevard Michelet
3009 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 19 19 - Fax : 04 91 32 19 18

audit@ficorec.fr - www.ficorec.fr

A.R.L. de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence au capital de 40 000€
S.S. Marseille 383 916 608 - N° T.V.A. Intracommunautaire FR 63 383 916 608

Marseille, La Ciotat, Aix en Provence, Paris

Membre
de l'association technique





Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société DAVID ET ASSOCIES et en application des dispositions des articles L 224-3 et L 225-244 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport en vue d'apprécier la valeur des biens composants l'actif social et des avantages particuliers et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

I. MODALITES DE L'OPERATION

Le rapport du Conseil d'administration présenté à l'Assemblée Générale Extraordinaire nous a été communiqué de même que le projet de résolutions proposées à cette même Assemblée.

Ils précisent les modalités de la transformation envisagée.

Les documents qui nous ont permis d'analyser la situation de la société sont :

- les comptes annuels clos au 31 décembre 2005 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 404 295,57 euros, et des capitaux propres présentant un solde créditeur de 2 444 752,95 euros ;

7, boulevard Michelet
13009 MARSEILLE
Tél. : 04 91 32 19 19 - Fax : 04 91 32 19 18

audit@ficorec.fr - www.ficorec.fr

A.R.L. de Commissariat aux Comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence au capital de 40 000€
C.S. Marseille 383 916 608 - N° T.V.A. Intracommunautaire FR 63 383 916 608

Marseille, La Ciotat, Aix en Provence, Paris

Membre
de l'association technique



II. CONCLUSION

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipuler et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal à la valeur du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social sous la condition suspensive de la réalisation effective des augmentations de capital mentionnées ci-dessus.

Fait à Marseille, le 28 août 2006

FICOREC AUDIT


M. Jean-Claude CAPUONO
Commissaire aux Comptes